

Bulletin de don à retourner à ASSAMI:

380 avenue Max Juvénal
13100 Aix-en-Provence

ASSAMI - LES AMIS ET MÉCÈNES DU SPECTACLE VIVANT

Association ASSAMI
Fonds de dotation ASSAMI

380 Avenue Max Juvénal
13100 Aix-en-Provence
04 42 91 69 70

WWW.ASSAMI.ORG

L'ÉQUIPE D'ASSAMI

Emmanuelle Prévot
Déléguée générale
emmanuelleprevot@legrandtheatre.net

Cécile Long
Responsable des Partenariats et du Mécénat
cecilelong@lestheatres.net

Camille Jumelet
Chargée des Partenariats et du Mécénat
camillejumelet@legrandtheatre.net
04 42 91 69 70

ILS SOUTIENNENT ASSAMI

GRANDS DONATEURS

Madame Aline Foriel-Destezet
Madame Vera Michalski-Hoffmann

PARTENAIRES ET ENTREPRISES MÉCÈNES



Enfin, nous remercions les 180 membres du Club Fauteuil ainsi que nos 3000 mécènes individuels.

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



THÉÂTRE GYMNASSE-BERNARDINES

4 rue du Théâtre Français
13001 Marseille



THÉÂTRE DU JEU DE PAUME

17-21 rue de l'Opéra
13100 Aix-en-Provence

GRAND THÉÂTRE DE PROVENCE

380 Avenue Max Juvénal
13100 Aix-en-Provence

© CRÉDITS PHOTOS
CAROLINE DOUTRE - AGNÈS MELLON

Licences d'entrepreneur du spectacle n°2-1102550 et n°3-1102551
Association ASSAMI SIREN n°515409431 - Fonds de dotation ASSAMI
SIREN n° 812809226

LE JEU DE PAUME
Aix-en-Provence

LE GRAND THÉÂTRE
Aix-en-Provence

LE GYMNASSE
HORS LES MURS
Marseille

LES BERNARDINES
Marseille

ASSAMI, La solidarité au cœur du projet des Théâtres

Les
THÉÂ
TRES.

as
sa
mi



ÉDITO



DOMINIQUE BLUZET –
DIRECTEUR DES THÉÂTRES,
MEMBRE FONDATEUR D'ASSAMI

«Partenaire culturel des Théâtres, ASSAMI réunit mécènes, entreprises et particuliers, partageant une vision solidaire de la culture. ASSAMI, c'est avant tout des projets nécessaires au vivre ensemble. C'est offrir la culture là où elle n'est pas, c'est aller vers des gens qui n'y ont pas accès. C'est aussi donner une chance à ceux qui n'ont jamais fréquenté le spectacle vivant, de comprendre, d'appréhender, d'apprécier ces moments rares d'émotions. ASSAMI c'est une aventure merveilleuse qui a besoin de l'aide de chacun pour progresser.»



ANNE-MARIE MARTINI –
PRÉSIDENTE D'ASSAMI

«Soutenir ASSAMI, c'est soutenir des projets qui vous tiennent à cœur, c'est aider des personnes empêchées à accéder à des spectacles et à des émotions qu'elles ne pourraient pas avoir sans vous. Nous avons plus que jamais besoin de solidarité et d'entraide et d'apporter à ceux qui n'y ont pas accès, un peu d'évasion et de joie. Merci à vous pour cela !»

REJOIGNEZ L'AVENTURE ET SOUTENEZ ASSAMI !

**PARTICULIERS ET ENTREPRISES,
DEVENEZ MÉCÈNES ET PARTAGEZ VOTRE
VISION SOLIDAIRE DE LA CULTURE !
GRÂCE À VOS DONNÉS, VOUS FINANCEZ
DES ACTIONS EN FAVEUR :**

- des publics empêchés
- du jeune public
- du lien intergénérationnel
- de la création artistique et du spectacle vivant

**CHAQUE SAISON, UNE QUARANTAINE
DE PROJETS SONT RÉALISÉS :**

- des concerts et spectacles programmés dans les hôpitaux, les maisons de retraite, ainsi que les prisons, pour apporter la culture à tous
- des actions en faveur des enfants et adolescents pour leur donner les clés de la culture et du spectacle vivant
- le soutien à la création artistique et au spectacle vivant
- des places offertes aux relais sociaux et médicaux
- la retransmission en direct de concerts et de spectacles au sein d'établissements médicaux partenaires du territoire d'Aix - Marseille dans le cadre du dispositif HEKO

TOUS MÉCÈNES ! LE MECENAT POUR LES PARTICULIERS

Vous êtes passionné par le spectacle vivant et vous souhaitez soutenir ASSAMI et ses actions sociales et culturelles ?

Faites un don et bénéficiez d'une réduction fiscale de 66% du montant de votre don dans la limite de 20% du revenu imposable.

ADOPTEZ UN FAUTEUIL

Devenez membre du Club Fauteuil d'ASSAMI en adoptant le fauteuil de votre choix parmi nos Théâtres à partir de 1000€, ce don vous coûtera réellement 340€.

Choisissez la mention que vous souhaitez faire graver sur votre plaque et votre nom sera inscrit sur le mur du Théâtre.

Bénéficiez de contreparties exclusives comme des invitations aux répétitions générales, des visites privées des Théâtres, la garantie des meilleures places (dans la limite des places disponibles) et une facilité de réservation.

LE MÉCÉNAT POUR LES ENTREPRISES

Renforcez votre engagement local en contribuant au rayonnement culturel du territoire Aix-Marseille.

Intégrez un réseau de partenaires et mécènes grâce aux événements organisés durant toute la saison : soirée de gala, soirées privées, visites des coulisses, invitations, cocktails, contact privilégié.

Devenez mécène Entreprise et bénéficiez d'une réduction fiscale de 60% dans la limite de 0,5% du CA.



© Caroline Doutrre et Agnès Mellon

JE SOUHAITE SOUTENIR ASSAMI EN FAISANT UN DON*

MONTANT LIBRE :€

CLUB FAUTEUIL (À PARTIR DE 1000 €) :€

Coût réel : 340€ après déduction fiscale
(L'adhésion au Club Fauteuil est annuelle)

Je souhaite qu'une plaque soit installée sur un fauteuil au :

- Grand Théâtre de Provence
- Théâtre du Jeu de Paume
- Théâtre des Bernardines
- Théâtre du Gymnase (à partir de 2025)

Avec la mention suivante sur mon fauteuil :

Nom
Prénom
Texte libre (facultatif)
.....
.....

JE RÈGLE

- En espèces ou par carte bancaire à la billetterie des Théâtres
- Par chèque à l'ordre d'ASSAMI
- En ligne sur assami.org

MES COORDONNÉES**

Nom.....
Prénom.....
Adresse.....
.....
Code postal
Ville
E-mail.....
Téléphone.....

INFORMATIONS ET OFFRES

Je souhaite recevoir par e-mail des informations sur les :

- Actions d'ASSAMI
- La programmation des Théâtres

J'autorise ASSAMI à mentionner mon nom parmi la liste des donateurs sur les supports de communication d'ASSAMI et des Théâtres : Oui Non

*ASSAMI est éligible au mécénat - Art. 200-1 et 238 bis du Code Général des impôts. Un reçu fiscal vous permet de déduire de vos impôts 66% du montant de votre don dans la limite de 20% du revenu imposable (60% pour les entreprises dans la limite de 0,5% du CA). Un reçu fiscal vous sera délivré à partir de 20€ de don. Le don n'est assorti d'aucune forme d'exclusivité quant à l'utilisation du fauteuil.
**Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectifications aux informations qui vous concernent.

